

M. Baccar, reçoit M. Delifer, co-président Navlink :

Modernisation des systèmes d'information bancaires

18 septembre 2007 :

M. Taoufik Baccar, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie a reçu, mardi 18 septembre 2007, à Tunis, une délégation de la société Navlink, spécialisée dans le conseil et l'intégration des systèmes et réseaux Internet, conduite par M. Laurent Delifer, co-président de cette compagnie.

La rencontre a été l'occasion d'étudier les perspectives de développement en Tunisie de l'activité de la société qui compte implanter un centre d'hébergement (Data Center) à Tunis.

M. Baccar a indiqué qu'un pareil projet pourrait soutenir l'élan des banques tunisiennes qui sont engagées dans un programme de modernisation des systèmes d'information.

Il a ajouté que la Tunisie vient d'initier une nouvelle étape, à la faveur de laquelle, la place bancaire tunisienne devrait prendre un nouvel élan, particulièrement en ce qui concerne la modernisation des systèmes informatiques et monétiques, un volet fondamental pour la consolidation de l'activité bancaire et l'amélioration de la qualité des services.

Il a aussi souligné qu'outre le "back-up" (procédure de restauration de sauvegarde du serveur), le secteur bancaire est demandeur de nouveaux services afin de garantir une amélioration permanente de la qualité des prestations tout en assurant la maîtrise des risques.

Pour sa part, M. Delifer s'est dit intéressé par les perspectives de développement de son activité en Tunisie. A cet effet, il a souligné l'intérêt constaté chez les entreprises tunisiennes pour le projet d'externalisation de leur "back-up".

Il a aussi précisé que l'implantation d'un centre d'hébergement en Tunisie permettra d'étendre ce service tant aux entreprises locales qu'étrangères, un atout supplémentaire pour consolider l'attractivité de la Tunisie en tant que site d'investissement.

Il a fait remarquer que le choix de la Tunisie pour cette implantation s'explique par les nombreux atouts dont jouit le pays, à savoir la stabilité, la proximité, mais également une infrastructure moderne, notamment pour les secteurs de l'énergie et des télécommunications ainsi que l'existence de ressources humaines hautement qualifiées qui pourraient bénéficier du transfert technologique que générerait l'implantation de ce centre d'hébergement.